



Pv injustifié et racket organisé

Par **TOURENNOC**, le **31/05/2008** à **18:45**

PV injustifié pour la 3ème fois dans ma vie, et cette dernière arête a du mal à passer. Motif figurant sur le PV : "inobservation de l'arrêt au stop", face à ma dénégation, la jeune gendarmette (assermentée et armée) affirme sans la moindre honte visible (je la cite : " vous avez fait - un céder le passage").

Faux et pervers. En réalité j'étais arrêté au stop, deux voitures arrivaient sur ma gauche. Bref le scénario semble bien rodé. Et pas de témoins.

Au final : une amende de 90 euros (ma pension n'atteint même pas le SMIG) et un retrait de 4 points. Cette fois je ne peux me résoudre à reconnaître une infraction que je n'ai pas commise.

Que faire face au mensonge pervers ayant endossé les habits d'agents de l'Etat, de la Loi, de la Justice et qui les discrédite, en sont les fossoyeurs, pour un rackets en règle et commandité, des pauvres ? ça sent mauvais.

Qui peut me dire quel est le risque de me voir retourner l'amende, et majorée de combien ?

Par **Tisuisse**, le **11/06/2008** à **10:56**

Avez-vous des témoins qui pourraient vous apporter leur aide ? Si oui, tentez de contester, si non, ben, c'est votre parole contre celle d'un agent assermenté et face à un tribunal, le juge n'hésitera pas à choisir... l'assermenté.